

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

2026 20

DE LA COMMUNE DE GABRE

Nombres de membres

Séance du 28 avril 2026

En exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11
Nombre de procuration :
Votes pour : 11
Vote contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de FOURNIÉ Arièle, maire

Etaient Présents : BALANSA Jean Louis, BALANSA Sarah, BORDIN Fabrice, DEJEAN Jean Paul, FLORES LUDENA Armony, FOURNIÉ Robert, JOUVE MIANNAY Maé LAFFONT Jacqueline, PAGÉS Nelly, SOUBIES Sébastien.

Etait excusée :
Etait absent :
Procuration :
Secrétaire de séance : SOUBIES Sébastien

Date de convocation :
22 avril 2026
Date d'affichage :
22 avril 2026

VOTE DU BUDGET 2026

Madame le Maire présente le budget primitif de la commune mis en forme après consultation du trésorier par email.

Elle informe l'assemblée que :

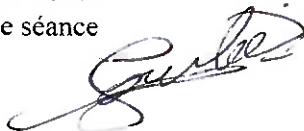
- La section de fonctionnement dépenses d'élève à : 260 772.00 €
- La section de fonctionnement recettes s'élève à : 417 412.67 €
- La section d'investissement dépenses s'élève à : 121 517.57 €
- La section d'investissement recettes s'élève à : 121 517.57 €
-

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

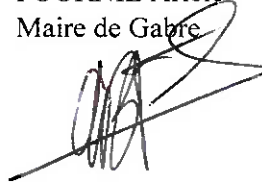
POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	PROCURATION : 0
------------------	-------------------	-----------------------	------------------------

Ainsi fait et délibéré à Gabre, le jour, mois et an que ci-dessus.

SOUBIES Sébastien
Secrétaire de séance



FOURNIÉ Arièle
Maire de Gabre



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte le 26/05/2026

Après dépôt en Sous-Préfecture le 26/05/2026

Après publication ou notification le